

Licence Accès Santé (L.AS)



Sciences / STAPS / Droit / Economie Gestion / Géographie et aménagement

Présentation

Les portails option santé ou Licence Accès Santé (LAS) permettent de suivre une formation de licence incluant des enseignements « accès Santé » dans différents domaines :

- Sciences :

Sciences de la vie
Mathématiques
Physique
Chimie

- STAPS :

Sciences et techniques des activités
physiques et sportives (STAPS)

- Droit :

Licence Droit à Bourges

- Économie-Gestion :

Licence Économie – Gestion à Châteauroux

- Géographie et aménagement :

Licence Géographie et aménagement à
Orléans

Vous êtes en terminale et vous souhaitez suivre des études de santé

**Médecine – Maïeutique – Odontologie –
Pharmacie – Kinésithérapie : MMOPK**

Vous vous inscrivez dans un portail ou une licence
« Accès Santé »

**Vous validez
votre 1^{ère} année
et vous êtes
Admissible
(Rang de classement)**

**Reçu à l'Oral
= admission**

**L2
Santé**

Echec à l'Oral

Licence 2

Nouvelle candidature
Sciences, STAPS, Droit, Eco-Gestion

**Vous ne validez pas votre
1^{ère} année de Licence**

Réorientation en L1

(pas de redoublement en L1 LAS)



Formation	Nombre de places	Lieu	Poursuite d'études
L1 Chimie	40	Orléans	Filière MMOPK L2 Chimie
L1 Mathématiques	40	Orléans	Filière MMOPK L2 Mathématiques
L1 Physique	40	Orléans	Filière MMOPK L2 Physique
L1 Science de la vie	120	Orléans	Filière MMOPK L2 Sciences de la Vie
L1 Staps	60	Orléans	Filière MMOPK L2 Staps
L1 Staps	30	Bourges	Filière MMOPK L2 Staps
L1 Droit	25	Bourges	Filière MMOPK L2 Droit
L1 Economie Gestion	20	Chateauroux	Filière MMOPK L2 Economie Gestion
L1 Géographie Aménagement	15	Orléans	Filière MMOPK L2 Géographie Aménagement

L.A.S. : Pour qui ? Comment ?

Le cursus 'Licence Accès Santé' est une **formation sélective** réservée à des étudiants voulant poursuivre leur cursus dans une des filières suivantes : **médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie (MMOPK)**.

Au cours de la première année LAS, **l'étudiant participe à la sélection dans 1 ou 2 filières de MMOPK**. La sélection est tout au long du cursus LAS, dans la limite de 2 candidatures.

Le processus de sélection pour l'admission dans ces filières de santé prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence (LAS), et le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut, si son année est validée, poursuivre en L2. Il aura la possibilité de se représenter à la sélection MMOPK.